



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 20 octobre 2009  
Compte rendu affiché le : 23 octobre 2009  
Date de la convocation : 6 octobre 2009

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 26	Présents : 26
Votants : 27	Votants : 27

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Vocanson E, , Louat R, Lornage F, Philippon B

CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Montagnon M, Bruyas J F, Vincent G, Berthet C (2)

SIAHL: Mrs, Villard P, Mme Larue M F, Moralès P, Bruyas J M, Bouchut R

SEM : Guyot P

Autres communes: Mrs Reynard R, Piot M, Rousset E, Toinon D, Barcet A, Pallandre A, Mme Berthet H, Mme Grange M

Secrétaire de séance : Mr Vincent G

Excusés : Mrs Boudier J P, Gros R, Séon M, Bruyère C, Vivien G

### **N°205 Objet : Demande de subvention pour missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la mise en œuvre d'un suivi des débits d'étiage**

Monsieur le Président explique que dans le cadre du deuxième contrat de rivière pour la Coise, il a été prévu de mettre en place un observatoire de suivi des débits d'étiage sur différents points du bassin versant.

Afin de caler les points de mesure, il est nécessaire de confier à un bureau d'études, une mission d'étude hydraulique pour réaliser la méthode de tarage des différentes échelles à mettre en place sur les cours d'eau.

Cette étude est estimée à 7 000 €.

Parallèlement le SIMA Coise doit s'équiper en interne pour réaliser le suivi régulier des débits. Pour cela, il est nécessaire d'acquérir un courantomètre.

Le coût estimatif d'un tel outil s'élève à 5 000 €

Ces opérations sont inscrites au deuxième contrat de rivière sous le N° 116 B2 et peuvent bénéficier d'aides financières de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau LB.

Monsieur le Président sollicite l'avis du comité syndical.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical à l'unanimité autorisent le Président à solliciter l'aide financière de la Région R A et de l'Agence L B.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 21 octobre 2009

Le Président

J Y Charbonnier